



# LA LETTRE HEBDO

## Modernes archives

[pierre.ruaud@ardenne-metropole.fr](mailto:pierre.ruaud@ardenne-metropole.fr)

Il y a tout juste 15 jours, votre Lettre hebdo vous informait de la tenue d'un hackathon proposé par Ardenne Métropole et de multiples partenaires autour des fascinantes archives d'état-civil de Charleville. Ces dernières, considérées par tous les spécialistes comme les plus complètes d'Europe, couvrent sans interruption la période entre la création de la ville, début XVII<sup>e</sup>, et les années 1900. Le tout avec un **luxe** de détails qui en font une mine inépuisable pour tout historien qui se respecte. Le but de ce marathon informatique était de créer, en trois jours, des applications permettant d'exploiter cette foultitude de renseignements. Six équipes se sont affrontées et le jury a finalement couronné le projet "Carolo Data", qui se propose de trier parmi les données en question.

## Précisions

[sylvain.lambert@ardenne-metropole.fr](mailto:sylvain.lambert@ardenne-metropole.fr)

En novembre dernier, les élus communautaires ont décidé de créer un fonds d'intervention financière. En clair, il s'agit d'une enveloppe annuelle que l'agglomération souhaite mettre à la disposition des communes pour aider ces dernières à réaliser certains de leurs projets. Le **temps** passant, il devenait impératif de préciser sous quelles conditions cette aide pouvait être apportée, ce qui a été fait lors du conseil de mardi dernier. Précision importante, ce dispositif ne pourra concerner que les communes de moins de 5.000 habitants, ce qui exclut Charleville-Mézières, Sedan et Nouzonville. L'enveloppe annuelle sera de 500.000 euros et les projets aidés devront avoir trait à la petite enfance, l'enseignement via les pôles scolaires et les écoles ainsi que l'efficacité énergétique.

## Dédommagement

[aurelie.cochepin@ardenne-metropole.fr](mailto:aurelie.cochepin@ardenne-metropole.fr)

La période de confinement du printemps dernier a eu des répercussions sur tous les aspects de notre vie sociale, professionnelle, voire parfois privée. À l'échelle d'Ardenne Métropole, l'une des conséquences de cette donne inédite a concerné les transports publics assurés par le réseau Tac. Raison pour laquelle le conseil communautaire a décidé, toujours mardi dernier, de dédommager les usagers qui étaient en possession d'un abonnement pendant cette période de confinement. Ces abonnements peuvent être annuels ou mensuels. Dans le **premier** cas, les usagers concernés vont avoir droit à un mois gratuit de reconduction de leur abonnement. Dans le second cas, les usagers se verront proposer une réduction de 50 % à valoir sur l'achat de leur prochain pass mensuel.

## Quand ça veut pas...

[christophe.ruelle@ardenne-metropole.fr](mailto:christophe.ruelle@ardenne-metropole.fr)

Les pluies régulières et parfois intenses que nous avons connues depuis quelques jours ont eu pour effet de charger en sédiments certaines parties du réseau d'alimentation en eau potable géré par Ardenne Métropole. Résultat, des robinets desquels s'échappe une eau **trouble et terreuse**. C'est cette mésaventure dont ont été victimes une partie des habitants de Nouzonville. Pour régler le problème, décision a été prise d'alimenter ce quartier avec l'eau limpide provenant d'une autre source. Mais une vanne récalcitrante a rendu cette manœuvre impossible et a en prime privé d'eau certains foyers. Seule solution, purger le circuit habituel et patienter : aux dernières nouvelles, tous les Nouzonnois devaient au plus tard ce matin retrouver la qualité d'eau à laquelle ils sont habitués.